

Aire urbaine d'Avignon Concilier attractivité, mixité sociale et consommation d'espace

Au carrefour des trois régions du Sud-Est de la France, l'aire urbaine d'Avignon, bénéficie d'un fort dynamisme démographique. Sa population a en effet particulièrement augmenté : + 80 % entre 1962 et 2008 contre + 73 % en Paca et + 34 % au niveau national. C'est essentiellement à la *périphérie* de ses 4 principales villes (Avignon, Cavaillon, Carpentras et Orange) que la croissance démographique est la plus forte. En effet, le fort apport migratoire se concentre exclusivement dans cet espace.

Forte de son demi-million d'habitants, l'aire urbaine d'Avignon accueille de nombreux jeunes actifs : elle a gagné 2 500 personnes âgées de 25 à 39 ans en cinq ans. Mais contrairement à d'autres espaces comparables (cf. encadré "Méthode"), elle a des difficultés pour retenir ou attirer des étudiants. Elle a ainsi perdu 3 100 jeunes de 18 à 24 ans entre 2003 et 2008. Son université autonome est en effet fortement concurrencée par celles proches de Montpellier et d'Aix-Marseille.

Son marché de l'emploi est dynamique : depuis 1968, le nombre d'emplois offerts sur l'aire urbaine d'Avignon a doublé pour atteindre 196 000 en 2008. Mais dans le même temps, le nombre d'actifs résidents a été multiplié par 2,2. Ce territoire peine aujourd'hui à absorber la population active de plus en plus nombreuse. Ceci se traduit par un chômage important et de longue durée dont le niveau est plus élevé que dans les territoires comparables.

Dans le sillage du dynamisme démographique, les emplois présents, c'est-à-dire ceux visant à répondre aux besoins de la population, se sont développés ces dernières années sur l'aire urbaine d'Avignon (+ 55 % depuis 1982). L'activité économique de ce territoire s'est progressivement orientée vers le tertiaire : plus des trois-quarts des emplois relèvent de ce secteur en 2008. Cette évolution s'accompagne d'une diminution des emplois agricoles, moins forte cependant que dans les territoires comparables. Ainsi, cet espace conserve aujourd'hui une spécificité agricole. Enfin, il résiste mieux qu'ailleurs à la déprise industrielle : depuis 1999, le nombre d'emplois industriels s'est en effet stabilisé.

Parallèlement à ce marché de l'emploi dynamique mais insuffisant, l'aire urbaine d'Avignon affiche un tableau social préoccupant. Sa population, moins diplômée, est plus souvent en inactivité et un habitant sur cinq vit avec un bas revenu. Cette précarité se concentre essentiellement dans les *centres* : près d'une personne sur trois y vit en effet avec un bas revenu. Enfin, les migrations résidentielles accentuent les disparités sociales entre *centres* et *périphérie*.

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

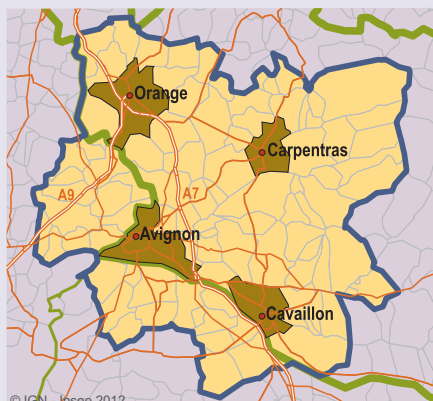
Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Méthode

Territoire étudié, territoire de référence



Comparer l'aire urbaine d'Avignon à un référentiel composé d'entités comparables permet de repérer certaines spécificités ou enjeux propres à ce territoire. Ce **référentiel** correspond aux aires urbaines dont la population est comprise entre 275 000 et 700 000 habitants en 2008 d'une part ; dont la croissance démographique est supérieure à 0,6 % par an sur la période 1990-2008 d'autre part. **Dix aires urbaines**, toutes au sud d'un axe nord-ouest/sud-est, répondent à ces critères : Grenoble, Rennes, Toulon, Montpellier, Tours, Orléans, Caen, Angers, Perpignan et Bayonne.

Centres et périphérie

Afin d'analyser les dynamiques à l'intérieur de l'aire urbaine d'Avignon, le territoire est découpé en deux sous-ensembles : l'un correspondant aux villes de 25 000 habitants ou plus, appelé **Centres** ; l'autre aux communes de moins de 25 000 habitants, appelé **Périphérie**. Quatre communes constituent ainsi les centres de l'aire urbaine d'Avignon : Avignon, Orange, Carpentras et Cavaillon.

Pourtant, la proportion de ménages vivant dans des logements sociaux n'est que de 12,5 %, à un niveau proche de celle des territoires comparables. Le manque de tels logements est particulièrement marqué dans la *périphérie* des centres (cf. encadré "Méthode"), notamment autour d'Orange et Carpentras.

Le dynamisme démographique de l'aire urbaine d'Avignon, conjugué à la diminution de la taille des ménages, conduit à une forte demande de logements. Or dans ce territoire, la plupart des résidences principales sont des logements individuels, fortement consommateurs d'espace. Ceci entraîne une pression de l'urbanisation sur les terres agricoles, pression que le Grenelle de l'environnement vise à contenir.

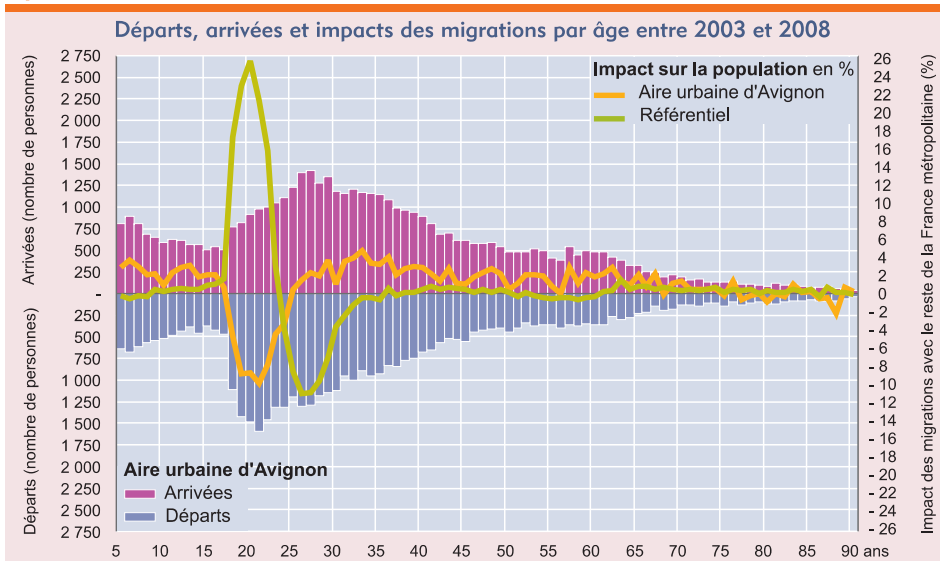
Cette problématique est d'autant plus importante que la croissance démographique de l'aire urbaine d'Avignon devrait se poursuivre. Selon les différents scénarios de projection, le territoire devrait gagner 65 000 à 140 000 habitants supplémentaires d'ici 2040.

Par ailleurs, le nombre de personnes âgées va fortement augmenter. D'ici 2040, les 60 ans ou plus représenteraient un tiers de la population contre 23 % actuellement ; le nombre de personnes de 80 ans ou plus serait multiplié par 2,5, atteignant 10 % de la population.

Accompagner durablement le dynamisme démographique, en diversifiant l'offre de logements et favorisant la mixité sociale, mais aussi maintenir ou développer le tissu économique et préparer le vieillissement de la population sont donc autant d'enjeux auxquels ce territoire doit faire face.

Nicolas Chauvot
Jacques Pougard

Les 18-24 ans quittent l'aire urbaine d'Avignon alors que les jeunes actifs s'y installent



Lecture : 920 personnes de 20 ans se sont installées entre 2003 et 2008 sur l'aire urbaine d'Avignon et 1 480 en sont parties. L'impact des migrations résidentielles sur la population des 20 ans de l'aire urbaine d'Avignon est négatif (- 8,7 %) alors qu'il est positif sur le référentiel (+ 25,4 %).

Champ : France métropolitaine, migrations sur 5 ans des personnes de 5 ans et plus.

Source : Insee - Recensement de la population de 2008 exploitation principale

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Région 2012
Dépôt légal : février 2012
N° ISSN : 2112-6550
Réf : SYN123232

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
l'ANALYSE N° 19, février 2012 dont les Données de l'étude